
Fiches thématiques

Conditions de vie, société

3.1 Consommation et conditions de vie

Le logement est le 1^{er} poste de **dépenses de consommation** des ménages dans tous les pays de l'Union européenne à 27 (UE), à l'exception de la Lituanie et de la Roumanie. En 2012, le logement représente 29,8 % des dépenses de consommation des États de l'UE (27,6 % en 1995). Le poids des **dépenses liées au logement** avoisine les 32 % en Finlande, en Suède, en Slovaquie et en République tchèque et dépasse même 34 % au Danemark. Il est nettement plus faible à Malte, au Portugal et en Lituanie où les loyers (réels et imputés) pèsent moins lourd dans les dépenses de consommation des ménages (moins de 11 % contre 17 % en moyenne dans l'UE).

Le transport, qui comprend l'achat et l'utilisation de véhicules personnels ainsi que les services de transport, représente, en 2012, 13,0 % des dépenses de consommation des ménages dans l'ensemble de l'UE. C'est le 2^e poste budgétaire en Allemagne, en France et au Royaume-Uni mais aussi au Luxembourg, en Slovaquie, en Irlande et en Autriche. Les taxes faibles appliquées au Luxembourg sur les véhicules et les carburants attirent de nombreux consommateurs frontaliers ce qui porte la part des dépenses liées au transport à 19,1 %.

Le poids de l'alimentation dans la consommation des ménages a diminué depuis 1995, passant de 14,4 % à 13,0 % en 2012. La part budgétaire de l'alimentation est très variable d'un pays à l'autre et les disparités qui existent reflètent largement les écarts de niveaux de vie moyens entre pays. Ainsi, dans 11 pays (et notamment ceux entrés plus récemment dans l'UE), l'alimentation constitue encore le 2^e poste de dépenses, et même le 1^{er} en Lituanie et en Roumanie. Dans les pays les plus riches de l'UE, la part des dépenses consacrées à l'alimentation est tombée en dessous de 15 % depuis une quinzaine d'années.

Définitions

Les **dépenses de consommation** correspondent aux dépenses effectivement réalisées par les ménages dans le pays, qu'ils y soient résidents ou pas. Elles incluent la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement à leur charge, mais excluent la part prise en charge par la collectivité.

Les **dépenses liées au logement**, au sens large, incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, articles de ménage, etc.), y compris les loyers « imputés ».

Pour en savoir plus

- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2013 », *Livres statistiques en ligne*, Eurostat.
- "European social statistics", *Pocketbooks*, Eurostat, édition 2013.
- "Analysis of EU-27 household final consumption expenditure - Baltic countries and Greece still suffering most from the economic and financial crisis", *Statistics in focus*, Eurostat, mars 2013.

Les dépenses consacrées à la culture, aux loisirs et aux communications représentent 11,3 % des dépenses de consommation dans l'UE en 2012. Dans les pays scandinaves et aux Pays-Bas, c'est le 2^e poste de dépenses de consommation. Malgré une baisse significative du prix des équipements, ces dépenses ont été portées ces dernières années par le dynamisme des nouvelles technologies.

La part des dépenses des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui incluent les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est significativement plus élevée dans les pays du sud de l'Europe, en raison du tourisme. De fait, cette catégorie de dépenses représente le 2^e poste de dépenses à Malte (17,3 %), en Espagne (16,8 %) et à Chypre (16,0 %), bien au-delà de la moyenne européenne située à 8,5 % en 2012.

Dans l'UE, en 2012, près de 6 personnes sur 10 habitent en maison, le plus souvent en maison individuelle non mitoyenne. La part des personnes résidant en maison est particulièrement élevée (supérieure à 75 %) aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni. Dans ces pays, les maisons mitoyennes sont majoritaires. À l'inverse, en Estonie, en Lettonie et en Espagne, seul un tiers de la population habite en maison. De même, mais dans une moindre mesure, en Grèce, en Lituanie, en Allemagne, en République tchèque et en Italie, l'appartement est l'habitat dominant. Dans les pays baltes et en Espagne, les personnes en appartement vivent le plus souvent dans des immeubles de plus de 10 logements. En France, la part de personnes vivant en appartement est moins élevée que la moyenne européenne (33 % contre 42 % en 2012), mais ces personnes sont plus souvent dans des immeubles de plus de 10 appartements (66 % contre 59 %). ■

Consommation et conditions de vie 3.1

1. Répartition de la dépense de consommation des ménages en 2012, en valeur

en %

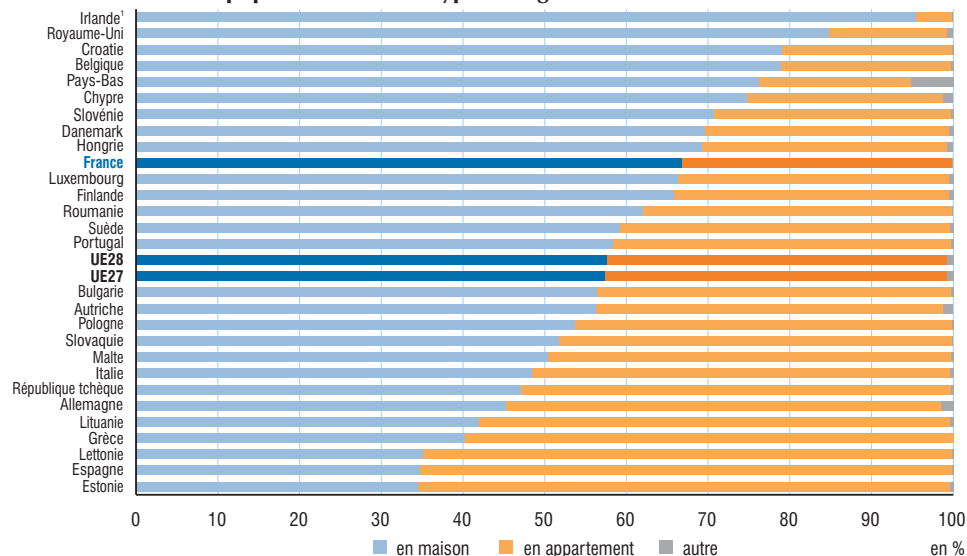
	Logement ¹	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres
Allemagne	30,5	13,7	11,7	11,7	5,9	26,5
Autriche	28,1	13,3	10,0	12,4	12,1	24,1
Belgique	29,9	12,0	13,6	11,1	6,0	27,4
Bulgarie ²	23,9	16,3	19,7	13,5	6,4	20,2
Chypre	23,9	10,5	13,4	10,8	16,0	25,4
Danemark	34,3	12,5	11,3	12,6	5,3	24,0
Espagne	25,8	11,4	14,2	10,7	16,8	21,1
Estonie	23,7	13,3	19,0	10,5	7,8	25,7
Finlande	32,3	11,1	12,5	13,1	6,4	24,6
France	31,3	13,9	13,7	10,7	7,0	23,4
Grèce ²	27,8	11,8	16,2	8,5	11,7	24,0
Hongrie	25,8	12,7	17,6	11,0	6,8	26,1
Irlande	27,6	13,1	10,2	9,8	12,9	26,4
Italie	30,3	12,5	14,4	9,4	10,1	23,3
Lettonie	27,3	14,9	19,2	10,8	5,2	22,6
Lituanie ²	21,6	14,6	25,4	9,1	2,8	26,5
Luxembourg	31,0	19,1	8,3	8,3	6,8	26,5
Malte	18,6	12,4	14,7	14,4	17,3	22,6
Pays-Bas	30,2	12,1	12,0	13,9	5,0	26,8
Pologne	27,6	10,2	18,5	10,6	2,9	30,2
Portugal	22,1	11,5	18,2	10,2	11,2	26,8
République tchèque	31,7	9,4	15,5	12,0	7,7	23,7
Roumanie ²	27,2	11,0	27,5	10,7	3,3	20,3
Royaume-Uni	30,9	14,2	9,2	12,7	9,8	23,2
Slovaquie	31,5	7,7	17,5	13,0	5,4	24,9
Slovénie	24,8	16,1	14,9	11,8	7,0	25,4
Suède	32,0	12,9	12,1	14,2	5,8	23,0
UE27	29,8	13,0	13,0	11,3	8,5	24,4

1. Voir Définitions.

2. Bulgarie et Grèce, données 2011 ; Roumanie, données 2010 ; Lituanie, données 2009.

Source : Eurostat, comptes nationaux, extraction en janvier 2014.

2. Distribution de la population selon le type de logement en 2012



1. Irlande, données 2011.

Lecture : en France, 67 % de la population réside en maison en 2012.

Note : les autres types de logement comprennent les bâtiments qui ne sont pas en principe des lieux d'hébergement (écoles, églises, etc.) ainsi que les habitations atypiques telles que les grottes, cabanes, caves, etc.

Source : Eurostat, EU-SILC, extraction en janvier 2014.

3.2 Revenus

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le **produit intérieur brut** (PIB) ou sur la consommation effective des ménages. Cette dernière recouvre les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses bénéficiant aux ménages à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui évalue la production sur le territoire national comme la somme des valeurs ajoutées générées par toutes les unités productives résidentes, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (puisque des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile d'effectuer des comparaisons de **revenu national brut** (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien : les valeurs sont déflatées par les niveaux de prix pour fournir des idées de volume exprimés en **standard de pouvoir d'achat** (SPA).

En 2012, si l'on se réfère au niveau de PIB par habitant, la France se situe au 10^e rang de l'Union européenne, avec un PIB par tête supérieur de 9 % à la moyenne de l'UE, devant le Royaume-Uni et derrière la Finlande. Le Luxembourg occupe largement le 1^{er} rang avec un PIB par habitant qui est 2,6 fois plus élevé que celui de l'UE. La hiérarchie du RNB par tête diffère de celle du PIB par tête, essentiellement du fait du Luxembourg (moins en avance sur les autres pays) et de l'Irlande (plus bas dans le classement). En effet, au Luxembourg, les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi tandis qu'en Irlande la forte présence

d'entreprises détenues par des étrangers contribue à un volume important de revenus du capital distribués à l'extérieur.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le positionnement en termes de volume de consommation par habitant est différent, notamment parce que la part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 38 % au Luxembourg et 81 % en Grèce, cette part se situant à 76 % pour la France). Les écarts s'en trouvent encore réduits, mais demeurent importants : en 2012, le niveau de consommation par habitant était 2,8 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France se situe au 8^e rang, avec une consommation effective par habitant de 14 % supérieure à la moyenne européenne. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situe au 1^{er} rang des pays de l'UE, ex-æquo avec le Luxembourg et la Lituanie, à un niveau supérieur de 16 % à la moyenne.

Le pouvoir d'achat du **revenu disponible brut ajusté** (RDBA) par habitant a subi l'effet de la crise des années 2008-2009 de manière assez différente suivant les pays. En Allemagne, si cet indicateur progressait modérément avant qu'elle ne survienne, il connaît depuis lors une croissance plus soutenue. En France et au Royaume-Uni, la conjugaison d'un essoufflement rapide de la reprise amorcée courant 2009 et des mesures de consolidation des finances publiques ont entraîné une stagnation, voire un recul, du pouvoir d'achat en 2011 et 2012. Enfin, en Italie, le pouvoir d'achat du RDBA par habitant, en stagnation de 2002 à 2007, a continûment baissé depuis 2008, l'année 2012 étant même marquée par un recul de plus de 4 %. Aux États-Unis et au Japon, le repli marqué dû à la crise a laissé place à un rebond rapide, puis à un quasi-maintien du rythme de progression entre 2011 et 2012. ■

Définitions

Revenu disponible brut ajusté : revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature (remboursement de frais de santé par la Sécurité sociale, allocations logement...), contrepartie des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages.

Standard de pouvoir d'achat, produit intérieur brut, revenu national brut : voir *annexe Glossaire*.

1. Indices de volume et de prix du PIB, de la consommation effective totale des ménages et de la consommation en produits alimentaires et boissons non alcoolisées en 2012

indice base 100 pour l'UE 28

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat			Indices de prix		
	Produit Intérieur Brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit Intérieur Brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	263	138	116	120	136	116
Autriche	130	120	89	110	110	120
Irlande	129	98	74	109	120	118
Pays-Bas	128	111	105	110	111	96
Suède	126	117	105	133	136	124
Danemark	126	114	87	137	145	143
Allemagne	123	123	103	103	101	106
Belgique	120	113	113	111	113	110
Finlande	115	116	107	121	123	119
France	109	114	116	112	109	109
Royaume-Uni	106	114	90	113	117	104
Italie	101	100	107	100	102	112
Espagne	96	92	111	91	94	93
Chypre	92	97	98	88	89	109
Malte	86	85	90	75	75	98
Slovénie	84	79	84	80	82	97
République tchèque	81	72	74	70	68	84
Slovaquie	76	73	82	68	65	87
Portugal	76	77	111	81	83	90
Grèce	75	85	107	89	89	104
Lituanie	72	75	116	60	59	77
Estonie	71	62	79	71	71	87
Pologne	67	73	95	58	53	62
Hongrie	67	63	63	58	55	81
Lettonie	64	63	78	67	66	87
Croatie	62	60	81	65	66	92
Roumanie	50	50	81	48	49	67
Bulgarie	47	49	56	45	43	68

Source : Eurostat.

2. Évolution annuelle du pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté par habitant



Champ : ménages, entreprises individuelles et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Sources : Insee, Eurostat, OCDE.

3.3 Pauvreté et inégalités monétaires

En 2011, la **pauvreté monétaire** touche 17,0 % des habitants de l'Union européenne à 28, soit environ 85 millions de personnes, en retenant pour chaque pays un seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie national médian comme le préconise Eurostat. L'élargissement de l'Union de 15 à 25 pays en 2004, puis à 27 membres en 2007 et à 28 en 2012, n'a pas modifié de manière significative le taux de pauvreté européen. Il existe néanmoins des disparités importantes entre les différents pays, les taux de pauvreté nationaux variant de 9,6 % à 23,1 %.

Le taux de pauvreté est le plus faible en République tchèque (9,6 %) et aux Pays-Bas (10,1 %). Le taux de pauvreté se situe entre 13,0 % et 14,2 % dans les pays nordiques, hormis dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) où il est plus important. À l'inverse, les pays du sud de l'Europe connaissent des taux de pauvreté parmi les plus élevés : 17,9 % au Portugal et 19,4 % en Italie, 22,2 % en Espagne et 23,1 % en Grèce. Les trois derniers entrants au sein de l'Union européenne, la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie affichent aussi des taux de pauvreté parmi les plus élevés avec respectivement 21,2 %, 22,6 % et 20,5 % de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté national. La France a un taux de pauvreté de 14,1 %, soit 2,8 points en dessous du taux de pauvreté européen, tandis que l'Allemagne (16,1 %) et le Royaume-Uni (16,2 %) sont plus proches de la moyenne européenne.

En 2011, le niveau de vie moyen des pays membres de l'UE est de 17 500 euros annuels.

Ce niveau de vie moyen varie de 2 410 euros en Roumanie à 36 930 euros au Luxembourg, soit un rapport de 1 à 15. En convertissant en **standards de pouvoir d'achat** (SPA), ce rapport est moitié moindre (il varie de 1 à 7,5). La France fait partie des pays qui ont un niveau de vie moyen élevé.

En moyenne dans l'UE, le niveau de vie plancher des 10 % les personnes les plus aisées (D9) est 3,7 fois plus important que le niveau de vie plafond des 10 % les personnes les plus modestes (D1). La France est proche de cette moyenne européenne avec un rapport interdécile (D9/D1) à 3,5. En 2011, la masse de revenu disponible par unité de consommation détenue par les 20 % de la population de l'UE la plus aisée représente 5,1 fois celle des 20 % les plus modestes. Ce **ratio** varie de 3,4-3,5 en Slovénie et en République tchèque à 7,2 en Espagne. En France, il est de 4,5, proche de celui de l'Allemagne (4,3). Ce ratio est plus particulièrement élevé en Lettonie (6,5) et pour les deux derniers entrants dans l'UE, la Bulgarie et la Roumanie (6,1 et 6,3).

Dans l'UE, l'**intensité de la pauvreté** est de 23,5 %. Pour la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et la France, cet indicateur est nettement inférieur à la moyenne (au maximum égal à 19,0 %) ce qui signifie que la population pauvre est plus proche des niveaux de vie médians nationaux. À l'opposé, l'intensité est la plus élevée en Bulgarie, Espagne et Roumanie (30 % et plus), pays qui cumulent taux de pauvreté et inégalités particulièrement élevés. ■

Définitions

Pauvreté monétaire : elle est définie par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population, en fixant le seuil de pauvreté en proportion (60 %) du niveau de vie national médian.

Ratio (100-S80)/S20 : il met en évidence les écarts entre la masse des revenus disponibles par unité de consommation détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres.

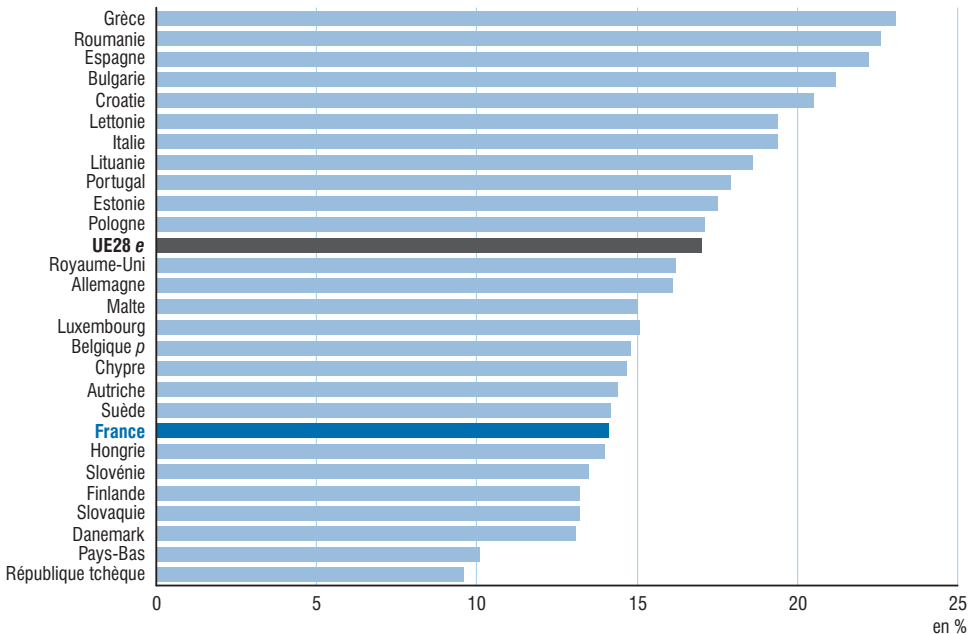
Indice de Gini, intensité de pauvreté, parité de pouvoir d'achat (PPA) : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "23 % of EU citizens were at risk of poverty or social exclusion in 2010", *Statistics in focus*, Eurostat, février 2012.
- « Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et Statistique* n° 383-384-385, Insee, décembre 2005.

Pauvreté et inégalités monétaires 3.3

1. Taux de pauvreté dans l'Union européenne en 2011



Note : à la date d'extraction des données, celles sur l'Irlande ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

2. Indicateurs d'inégalité et de pauvreté dans l'Union européenne en 2011

	Niveau de vie moyen		Rapport interdéciles D9/D1	Ratio (100-S80)/S20	Indice de Gini	Intensité de pauvreté en %
	en euros	en SPA				
Allemagne	22 020	21 350	3,6	4,3	0,28	21,1
Autriche	24 420	22 960	3,4	4,2	0,28	20,1
Belgique p	21 810	19 650	3,2	3,9	0,27	18,1
Bulgarie	3 280	6 640	4,9	6,1	0,34	31,4
Chypre	20 220	22 750	3,7	4,7	0,31	19,0
Croatie	6 005	8 194	4,6	5,4	0,31	28,8
Danemark	28 860	20 120	3,0	4,5	0,28	22,8
Espagne	13 890	14 290	5,4	7,2	0,35	31,4
Estonie	7 120	9 140	4,4	5,4	0,33	23,8
Finlande	25 150	20 170	3,1	3,7	0,26	15,0
France	24 500	22 230	3,5	4,5	0,31	19,0
Grèce	10 680	11 170	4,9	6,6	0,34	29,9
Hongrie	5 310	8 250	3,3	4,0	0,27	21,0
Italie	18 200	17 430	4,2	5,5	0,32	25,4
Lettonie	5 460	7 400	5,1	6,5	0,36	28,4
Lituanie	5 120	7 790	4,4	5,3	0,32	22,6
Luxembourg	36 930	30 030	3,4	4,1	0,28	15,0
Malte	12 680	16 280	3,3	3,9	0,27	16,0
Pays-Bas	22 950	21 220	2,9	3,6	0,25	17,3
Pologne	5 900	9 950	4,0	4,9	0,31	22,2
Portugal	10 250	11 780	4,6	5,8	0,35	24,7
République tchèque	8 770	11 460	2,9	3,5	0,25	19,1
Roumanie	2 410	4 000	5,3	6,3	0,33	30,9
Royaume-Uni	22 690	21 050	3,9	5,4	0,33	21,0
Slovaquie	7 560	10 440	3,2	3,7	0,25	20,5
Slovénie	12 970	15 120	3,0	3,4	0,24	19,1
Suède	26 260	20 770	3,0	3,7	0,25	18,6
UE28 e	17 457	///	3,7	5,1	0,31	23,5

Note : à la date d'extraction des données, celles sur l'Irlande ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

3.4 Protection sociale

Les systèmes de protection sociale des États de l'Union européenne sont disparates. Fruit d'histoires et de démographies variées, ils évoluent dans des contextes socioéconomique et institutionnel différents. Certains dérivent plutôt d'un modèle fondé sur l'assurance avec un financement par les cotisations, d'autres davantage d'un modèle fondé sur la solidarité avec un financement par l'impôt.

Dotés de systèmes de protection sociale moins développés, les nouveaux entrants dans l'UE se distinguent des pays dits « historiques ». Les douze pays entrés dans l'UE en 2004 ou 2007 dépendent moins en protection sociale que les pays de l'UE15, que cette dépense soit évaluée en part du PIB ou en **standard de pouvoir d'achat** (SPA) par habitant. Par exemple, en 2010, la Pologne dépense 19,2 % de son PIB en protection sociale, soit 3 198 SPA par habitant en moyenne, contre 30,1 % ou 8 050 par an en moyenne sur les 15 pays historiques de l'UE.

En 2010, la France et le Danemark sont en tête des dépenses de protection sociale avec un tiers du PIB qui leur est consacré (respectivement 33,8 % et 34,3 %). Cependant, si l'on considère les dépenses de protection sociale exprimées en SPA, la France et l'Allemagne dépensent le même montant (un peu plus de 9 000 SPA par habitant), derrière la Suède, l'Irlande, et l'Autriche, mais aussi le Danemark, les Pays-Bas et le Luxembourg (ces trois derniers dépensent plus de 10 000 SPA par habitant).

L'ensemble des pays européens diffère non seulement par le niveau des dépenses de protection sociale, mais aussi par le niveau des dépenses affectées à chaque **risque**. En 2010, les dépenses au titre du risque vieillesse-survie, et celles au titre des risques maladie-soins de santé et handicap constituent les postes de dépenses les plus élevés pour tous les pays européens : en moyenne, 12,8 %

du PIB sont consacrés au premier poste, et 10,4 % sont consacrés au second. Ceci correspond pour ces deux seules fonctions, à plus de quatre cinquièmes des dépenses totales de protection sociale. L'Irlande est le pays qui consacre la plus faible part de son PIB au risque vieillesse-survie (6,6 %) du fait notamment de la jeunesse de sa population. L'Italie en revanche y consacre la plus grande part de son PIB (17,4 %), suivie de près par la France, la Grèce et l'Autriche (avec plus de 14 % du PIB). Cette disparité s'explique en partie par la proportion de 65 ans ou plus au sein de chaque population mais aussi par la plus ou moins grande générosité du système de retraite. Les dépenses relatives au risque famille-enfants constituent en moyenne 2,3 % du PIB, avec un taux maximum de 4,0 % pour le Danemark et un minimum de 0,8 % pour la Pologne. La France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'UE, avec 2,7 % de son PIB consacrés à la famille, en dépenses brutes (ne sont pas retranchés les impôts ou prélèvements qui peuvent exister sur les prestations sociales, ni ajoutées les dépenses fiscales qui poursuivent le même objectif social, comme le quotient familial ou les réductions d'impôts pour garde d'enfants en France).

Le poids des dépenses couvrant le risque logement et l'exclusion sociale sont respectivement de 0,6 % et de 0,4 % du PIB en Europe (UE27). C'est le Royaume-Uni qui consacre la plus grande part de son PIB aux dépenses de logement (1,5 %) suivi par Chypre (1,1 %), la France (0,8 %), le Danemark (0,8 %), et l'Allemagne (0,6 %). Quant aux dépenses relatives à l'exclusion sociale, c'est en Italie qu'elles sont les plus faibles avec 0,1 % du PIB : il n'existe pas, entre autre, de revenu minimum national en Italie. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne avec une part du PIB qui s'élève à 0,8 % en 2010. ■

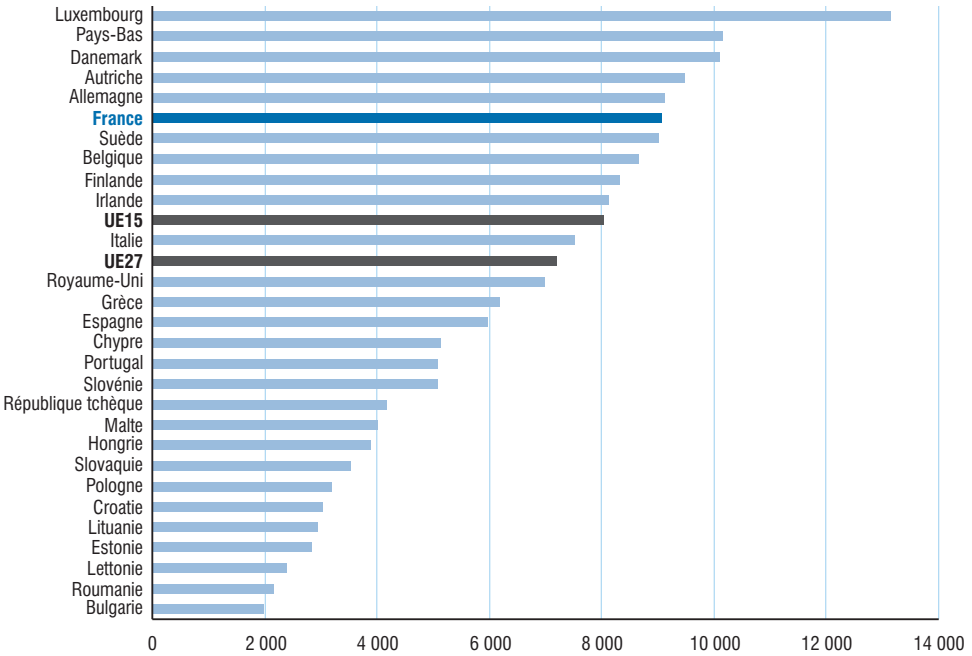
Définitions

PIB, standard de pouvoir d'achat, risque : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

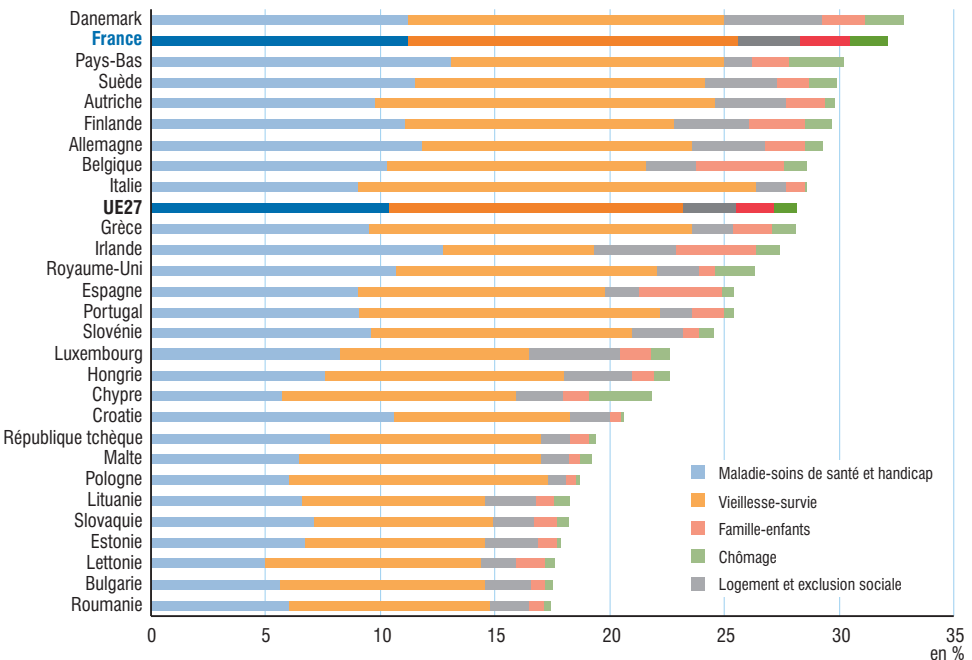
- *La protection sociale en France et en Europe en 2011*, coll. « Études et Statistiques », Drees, édition 2013.
- *ESSPROS Manual and user guidelines*, Eurostat, édition 2012.
- « Quelles évolutions des dépenses sociales dans la crise en Europe ? », in *La protection sociale en France et en Europe*, coll. « Études et statistiques », Drees, édition 2013.

1. Dépenses de protection sociale par habitant en SPA en 2010



Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

2. Dépenses par risque en part du PIB en 2010



Source : Eurostat, extraction en janvier 2014

3.5 Santé

En 2011, **les dépenses de santé** dans les pays de l'Union européenne varient entre un peu moins de 6 % du PIB (en Estonie) et près de 12 % (aux Pays-Bas). Les pays de l'est de l'Europe ont des dépenses plus faibles que la moyenne, la part des dépenses étant supérieure à 10 % au Portugal, en Belgique, en Autriche, au Danemark, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Les dépenses publiques de santé représentent entre 65 % et 86 % des dépenses totales. Il n'y a pas de corrélation apparente entre la part du public et le poids de l'ensemble des dépenses de santé dans le PIB. Ainsi, les Pays-Bas et le Luxembourg ont une part des dépenses publiques importantes alors que les dépenses totales représentent 11,9 % du PIB aux Pays-Bas et 6,6 % au Luxembourg ; le Portugal et la Hongrie ont les parts de dépenses publiques les plus faibles (deux tiers des dépenses totales) alors que leurs dépenses totales les opposent. En termes de dépenses de santé, le Japon est dans une situation assez comparable aux pays de l'Europe de l'Ouest (9,6 % de dépenses de santé dans le PIB, les dépenses publiques en représentant un peu plus des quatre cinquièmes). À l'inverse, la situation des États-Unis est très éloignée : les dépenses totales de santé sont beaucoup plus élevées (17,7 % du PIB) mais moins de la moitié (47,8 %) sont publiques.

Les niveaux des principales ressources en matière de santé (médecins, infirmiers, lits d'hôpitaux) sont très variables selon les pays européens. Le nombre de médecins pour 1 000 habitants, qui est de 2,2 en Pologne, atteint 4,8 en Autriche et 6,1 en Grèce, la France étant dans une situation intermédiaire (3,3). Le nombre d'infirmiers pour 1 000 habitants est compris entre 3,3 en Grèce et plus de 15 en Belgique et au Danemark (8,7 en France). La comparaison est toutefois délicate, le métier d'infirmier pouvant être assez différent d'un pays à l'autre. Le nombre de lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants varie entre près de 3 (Suède, Royaume-Uni, Irlande) et plus de 8 en Allemagne (où la chirurgie ambulatoire a

été autorisée plus tardivement qu'ailleurs). Le Japon et les États-Unis sont caractérisés par un nombre de médecins faible (2,2 et 2,5) et un nombre d'infirmiers relativement élevés (10,0 et 11,1). Le nombre de lits est très faible aux États-Unis et très élevé au Japon (plus de 13 pour 1 000 habitants, de nombreux lits étant utilisés pour des soins de longue durée aux personnes âgées).

Le **nombre d'années de vie en bonne santé** mesure les années de vie qu'une personne née en 2012 peut s'attendre à vivre en « bonne condition », celle-ci étant définie par l'absence de limitations d'activités ou d'incapacités majeures dues à un problème de santé. Cet indicateur est mesuré à partir de la perception qu'ont les personnes interrogées sur l'étendue des difficultés qu'elles rencontrent. En moyenne dans l'UE, les hommes nés en 2012 peuvent espérer vivre 61,3 ans en bonne santé ; les femmes 61,9 ans. Les hommes comme les femmes ont une espérance de vie en bonne santé de plus de 70 ans à Malte et en Suède, de plus de 65 ans en Irlande et au Luxembourg. Cette espérance est la plus faible dans la plupart des pays de l'est de l'Europe (en particulier Estonie, Slovaquie, Lettonie, Slovaquie, Lituanie, Roumanie) ainsi qu'au Portugal, en Finlande et en Allemagne. La France est dans une position un peu plus favorable que la moyenne de l'UE (62,6 ans pour les hommes, 63,9 pour les femmes). Dans la plupart des pays, l'espérance de vie en bonne santé des femmes est supérieure à celles des hommes (de 0,6 dans l'UE en moyenne). C'est le cas, en particulier, de plusieurs pays de l'est de l'Europe, où l'écart est sensible (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Croatie et Bulgarie). Les Pays-Bas sont dans une situation inverse. Par ailleurs, la perception de l'état de santé peut varier d'un pays à l'autre, la compréhension des questions posées peut elle aussi différer en raison de différences dans le libellé. La comparabilité des données entre pays peut en être affectée, ce qui explique pour une part la situation inférieure à la moyenne de l'Allemagne. ■

Définitions

Dépenses de santé, nombre d'années de vie en bonne santé : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

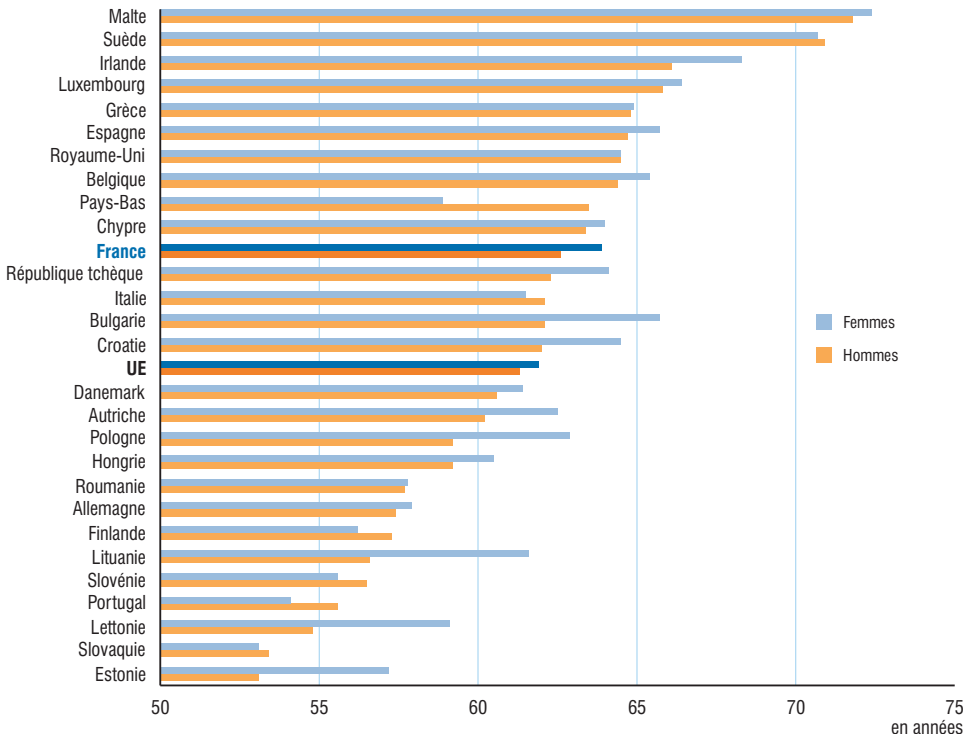
- Les comptes nationaux de la santé en 2012, Document de travail - Série Statistiques numéro 185, Drees, septembre 2013.
- *État de santé de la population en France*, coll. « Études et Statistiques », Drees 2011.

1. Caractéristiques de la santé dans l'UE, au Japon et aux États-Unis en 2011

	Dépenses de santé (en part de PIB)	Dépenses publiques de santé (en part des dépenses de santé)	Densité de :		
			médecins	infirmiers	lits d'hôpitaux
(pour 1 000 habitants)					
Estonie	5,9	79,3	3,3	6,2	5,3
Luxembourg	6,6	84,0	2,8	11,3	5,4
Pologne	6,9	70,3	2,2	5,2	6,6
Republique tchèque	7,5	84,2	3,6	8,0	6,8
Hongrie	7,9	65,0	3,0	6,2	7,2
Slovaquie	7,9	70,9	3,3	5,9	6,1
Slovenie	8,9	73,7	2,5	8,3	4,6
Irlande	8,9	67,0	2,7	12,2	3,0
Finlande	9,0	75,4	3,3	10,3	5,5
Grèce	9,1	65,1	6,1	3,3	4,9
Italie	9,2	77,8	4,1	6,3	3,4
Espagne	9,3	73,0	4,1	5,5	3,2
Royaume-Uni	9,4	82,8	2,8	8,6	3,0
Suède	9,5	81,6	3,9	11,1	2,7
Japon	9,6	82,1	2,2	10,0	13,4
Portugal	10,2	65,0	4,0	6,1	3,4
Belgique	10,5	75,9	2,9	15,4	6,4
Autriche	10,8	76,2	4,8	7,8	7,7
Danemark	10,9	85,3	3,5	15,4	3,5
Allemagne	11,3	76,5	3,8	11,4	8,3
France	11,6	76,8	3,3	8,7	6,4
Pays-Bas	11,9	85,6	3,0	11,8	4,7
États-Unis	17,7	47,8	2,5	11,1	3,1

Note : les données de la base « santé » de l'OCDE sont disponibles pour 21 pays de l'UE. Elles correspondent à l'année 2011 ou la plus proche disponible.
Sources : OCDE, extraction en janvier 2014.

2. Nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance en 2012



Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

3.6 Environnement

En 2011, les **énergies renouvelables** représentent 13 % de la consommation finale brute d'énergie dans l'UE28, les pays ayant des situations extrêmement variées. Ainsi dans cinq pays (Malte, Luxembourg, Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas), la part des énergies renouvelables est inférieure à 5 %. À l'inverse elle atteint plus de 30 % en Autriche, en Finlande et en Lettonie et dépasse même 46 % en Suède. En France, cette part est légèrement inférieure à la moyenne européenne (12 % en 2011, 13 % en 2012). Mais les biocarburants consommés en France en 2011 n'ont pu être certifiés durables (du fait d'une transposition tardive de la directive 2009/28/CE) et ne sont pas retenus par Eurostat comme étant renouvelables. Leur prise en compte aurait permis à la France d'avoir une part des énergies renouvelables dans sa consommation finale brute d'énergie dans la moyenne européenne, à 13 %.

La **productivité des ressources** mesure la quantité de matières physiquement utilisées pour satisfaire les besoins de la population d'un pays. Elle est de 1,6 euro par kilogramme en 2011 dans l'UE27. La plupart des pays de l'est de l'Europe ont une faible productivité (moins de 1 €/kg), alors que les pays de l'Ouest sont en général au dessus de la moyenne. La France fait partie du groupe des cinq pays les plus efficaces (derrière le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Pays-Bas et Malte).

Les **déchets** municipaux produits représentent environ 500 kg par habitant dans l'UE28. Cette production varie entre 300 kg en Estonie, et 700 kg, au Danemark. En France, les déchets collectés par les municipalités atteignent 527 kg par habitant.

En 2012, cinq pays ont des taxes fiscales environnementales qui représentent moins de 2 % du PIB (l'Espagne, la Lituanie, la Slovaquie, la France et la Roumanie). À l'opposé trois pays ont un taux supérieur à 3,5 % (le Danemark, la Slovénie et les Pays-Bas). Dans l'UE27, les taxes fiscales environnementales représentent 2,4 % du PIB en 2011.

Entre 2001 et 2011, dans l'UE27, la part des **taxes environnementales** dans le PIB a diminué de 0,2 point. Les évolutions du poids de la fiscalité ont été relativement importantes dans de nombreux pays, sans qu'une tendance commune ne se dégage. La part des taxes a augmenté dans six pays, la hausse maximale étant de 0,67 point en Estonie. Elle est pratiquement stable (variation comprise entre - 0,1 et + 0,1 point de PIB) dans sept pays dont la France. Elle a diminué dans 14 pays, les baisses les plus fortes étant observées en Lituanie (- 0,86 point) et au Danemark, pays dans lequel la fiscalité environnementale est la plus élevée (- 0,68 point). Entre 2001 et 2011, la dispersion entre les pays n'a pratiquement pas évolué. ■

Définitions

Énergies renouvelables : voir *annexe Glossaire*.

Productivité des ressources : rapport entre le PIB en volume et la consommation intérieure de matières. Elle est mesurée en euros par kilogramme. La consommation intérieure apparente de matières additionne les combustibles fossiles, les produits minéraux et agricoles, qu'ils soient extraits du territoire national ou importés sous forme de matières premières ou de produits finis ; les exportations sont retranchées. Elle mesure la quantité totale de matières physiquement utilisées par l'économie nationale, afin de satisfaire aux besoins de la population.

Déchet : est considéré comme déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. Les communes doivent assurer la gestion des déchets produits par les ménages, de ceux qu'elles produisent elles-mêmes et des déchets d'origines artisanale ou commerciale collectés par la même voie que les ordures ménagères.

Taxes environnementales : taxes dont l'assiette est une unité physique (ou une approximation d'une unité physique) de quelque chose qui a un impact négatif spécifique et avéré sur l'environnement, et qui est considérée comme une taxe par le SEC 95. L'ensemble des taxes environnementales inclut les taxes sur les transports, sur l'énergie, sur la pollution et sur les ressources.

Pour en savoir plus

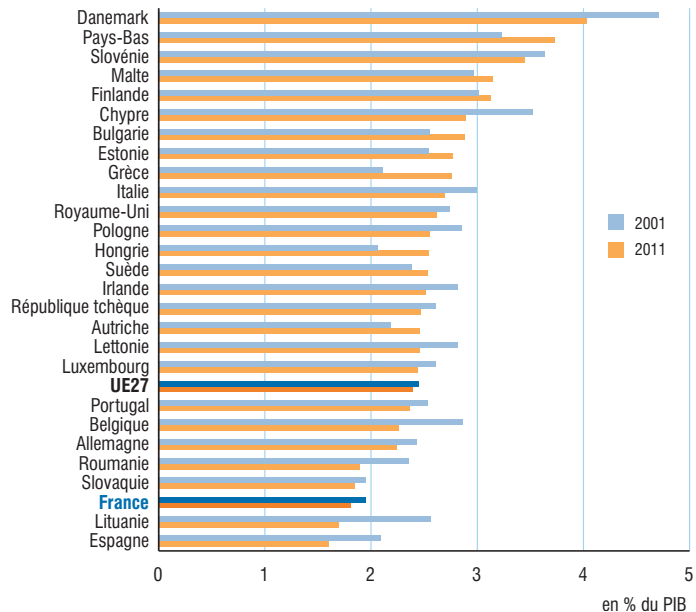
- *Repères, chiffres clés de l'environnement*, Commissariat général au développement durable, octobre 2013.

1. Principales caractéristiques environnementales de l'Union européenne en 2011

	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie	Productivité des ressources		Déchets municipaux produits
	(en %)	(en euros/kg)	(base 100 en 2001)	(en kg/habitant)
Allemagne	12,3	1,82	121,1	597
Autriche	30,9	1,43	117,9	552
Belgique	4,1	1,79	118,1	464
Bulgarie	13,8	0,20	117,5	375
Chypre	5,4	0,83	108,8	658
Croatie	15,7	0,81	...	373
Danemark	23,1	1,66	115,5	719
Espagne	15,1	1,81	161,2	498
Estonie	25,9	0,42	100,8	298
Finlande	31,8	0,93	117,6	505
France	11,5	2,25	125,1	527
Grèce	11,6	1,37	132,4	496
Hongrie	9,1	0,90	153,1	382
Irlande	6,7	1,71	224,0	623
Italie	11,5	2,02	134,6	535
Lettonie	33,1	0,32	126,2	350
Lituanie	20,3	0,56	106,4	442
Luxembourg	2,9	3,21	130,0	687
Malte	0,4	2,52	76,6	583
Pays-Bas	4,3	2,89	119,1	596
Pologne	10,4	0,40	103,6	315
Portugal	24,9	0,96	123,5	487
République tchèque	9,4	0,69	146,8	320
Roumanie	21,4	0,21	59,7	365
Royaume-Uni	3,8	3,22	147,5	518
Slovaquie	9,7	0,67	120,3	327
Slovénie	18,8	1,07	152,1	411
Suède	46,8	1,60	110,4	460
UE27	13,0	1,60	119,7	500
UE28	13,0	499

Source : Eurostat, extraction en décembre 2013.

2. Recettes fiscales environnementales



Source : Eurostat.